

+

**COMMUNE DE CHEVERNY**  
(Loir-et-Cher)

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**  
**BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2021 –**  
**AMENAGEMENT SECTEUR SUD-EST « La Puce »**

**I - HISTORIQUE :**

Dans la perspective d'un aménagement foncier dans le secteur sud-est du bourg, la collectivité a acheté en 2016 des terrains d'une valeur totale de 96 078.97 €, frais d'actes notariés inclus, qui ont été financés par un emprunt d'un montant de 100 000 €. De même, la collectivité a recouru au bureau d'étude Tendre Vert pour la présentation et l'estimation d'un projet d'aménagement. Les frais d'études se sont élevés à 8 004 € TTC. L'achat des terrains, leur financement et les frais d'études ont fait l'objet d'une inscription et d'un règlement sur le budget principal de la commune. Par délibération en date du 7 Octobre 2019, le conseil municipal a décidé de créer un budget annexe dénommé « Aménagement secteur Sud-Est du centre bourg – site de la Puce afin :

- d'individualiser l'opération d'aménagement pour faciliter la gestion du projet dans son ensemble et permettre la récupération de la TVA (l'opération sera assujettie à la TVA).
- de connaître le coût final de l'opération. En effet, le budget annexe retrace l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération d'aménagement et permet ainsi de déterminer la perte ou le gain financier réalisé(e) par la collectivité.

Courant de l'année 2020, l'ensemble des opérations comptables en lien avec l'achat des terrains, la souscription de l'emprunt et les frais d'études a fait l'objet d'un transfert du budget principal vers le budget annexe.

**II - PREVISIONS BUDGETAIRES 2021.**

Pour 2021, La collectivité prévoit :

- d'acquérir de nouveaux terrains appartenant à Mr de VIBRAYE Charles-Antoine et aux consorts FONTAINE.
- de recourir à un bureau d'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui permettra une réflexion sur les aménagements envisagés et aidera à la rédaction des documents nécessaires pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.
- suivant l'avancement des études d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de la réalisation d'une maîtrise d'œuvre, des travaux de viabilité d'une partie des terrains pour la construction par un bailleur social de logements sociaux à destination des personnes âgées sont envisagés. Le financement du projet est prévu par de l'autofinancement provenant d'une avance financière du budget principal abondée par des aides financières sollicitées auprès :
  - de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux),
  - du Conseil Départemental au titre :
    - \* de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale)
    - \* de la DDAD (Dotation Départementale pour le Développement Durable)
    - \* de la Dotation Touristique.
  - de la Région au titre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale).

Mais aussi par le solde d'exécution positif en section d'investissement de l'exercice 2020 dont le montant s'élève à 498 393.26 €

<b>Section Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>
* Prévisions Terrains + frais actes notariés	210 000.00 €
* intérêts emprunt 2021	601.00 €
* frais étude	40 000.00€
* travaux viabilisation terrains	398 497.26 €
* opération de transfert	97 394.00 €
<b>Total</b>	<b>746 492.26 €</b>
<b>Section Fonctionnement</b>	<b>Recettes</b>
042 - Opération ordre d'ordre de transfert entre sections (investissement et fonctionnement) – variation des en-cours production de biens	746 492.26 €
<b>Total</b>	<b>746 492.26 €</b>

-----

<b>Section Investissement</b>	<b>Dépenses</b>
Remboursement emprunt – annuité en capital	9 995.00 €
040 – Opération ordre de transfert entre sections (fonctionnement et investissement) – terrain à aménager	745 891.26€
<b>Total</b>	<b>755 886.26 €</b>
<b>Section Investissement</b>	<b>Recettes</b>
Opération d'ordre	96 793.00 €
Avance financière du budget principal	160 700.00 €
Solde d'exécution positif	498 393.26 €
<b>Total</b>	<b>755 886.26€</b>